

SIA-FKV : Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure = SIA-GRG : Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **94 (1996)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le de Lausanne (EPFL) et a marqué en particulier le développement des professions de la mensuration en Suisse romande.

Après des études en mensuration dans la section des géomètres de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne, il obtient la patente en 1936. Comme il n'était pas satisfait des bases théoriques utilisées à l'époque en mensuration, il poursuit avec une étude de mathématiques qu'il termine en 1940, obtenant le titre de «Licencié ès Sciences». Trois ans plus tard, il soutient une thèse très remarquée, tant en Suisse qu'à l'étranger, sur «La théorie des erreurs de l'orientation relative». D'autres publications, non moins importantes, s'y ajouteront, suscitant un intérêt retentissant aussi bien sur le plan national qu'international. En même temps, il exerce une intense activité professionnelle et est appelé entre autres comme consultant par l'industrie suisse de haute précision, les Maisons Wild et Kern.

Pendant plus de 30 ans, de 1946 à 1978, il a été professeur ordinaire d'abord à l'EPUL puis, quand cette Ecole devint fédérale, à l'EPFL. Son intérêt particulier a été voué à la photogrammétrie, mais il enseignait également la géodésie, l'astronomie, la statistique, la théorie des erreurs ainsi que d'autres branches de la mensuration. Une génération d'ingénieurs a ainsi profité de son expérience professionnelle tout en prenant conscience de la très grande rigueur exigée par la profession d'ingénieur.

Monsieur Bachmann s'est beaucoup engagé pour faire reconnaître les institutions universitaires lausannoises au niveau national. Il a fait partie de nombreuses commissions et a siégé plusieurs années au Conseil des Ecoles polytechniques fédérales.

Outre les activités liées à son poste de professeur et directeur de l'institut de photogrammétrie, il s'est particulièrement engagé dans la recherche. C'est ainsi qu'il acquit en 1956, avec le Professeur de mathématiques Charles Blanc, le premier ordinateur de l'Université de Lausanne. Les budgets étant à l'époque très limités, il avait payé 50% de l'installation par ses propres moyens. Grâce au calcul électronique, une nouvelle ère s'est ouverte pour la mensuration, qui a finalement conduit à l'intégration des plans et cartes dans des systèmes d'information. Il a aussi contribué largement à la sécurité des grands barrages en concevant des techniques de mesure appropriées et en réalisant les mesures géodésiques pour plusieurs barrages en Valais lors de leur implantation.

Sur le plan international, il a surtout œuvré au sein de l'Organisation Européenne d'Etudes Photogrammétriques Expérimentales (OEEPE). La Suisse a adhéré très tôt à cette organisation et M. Bachmann a beaucoup lutté pour que cette association regroupant des services topographiques et des instituts universitaires porte ses fruits. Mécontent de l'avancement des travaux du groupe, il interrompit la participation de la Suisse qui ne réintégra l'organisation qu'une dizaine d'années plus tard. Forte personnalité, il n'hésitait pas à critiquer ouvertement une organisation, même internationale, s'il pensait agir pour le bien de cette dernière et de l'ensemble de la profession.

Son rayonnement scientifique a trouvé une reconnaissance internationale lorsque la Société Internationale de Photogrammétrie l'a mandaté en 1968 pour organiser le Congrès International de Photogrammétrie. Les scientifiques du monde entier se trouvaient ainsi réunis à Lausanne pour discuter les progrès de la photogrammétrie et se familiariser avec les récents développements de l'industrie de haute précision, à une époque où les constructeurs suisses jouaient, comme ils l'ont toujours fait, un rôle prépondérant. C'est à cette occasion que, venant des Pays-Bas, j'ai rencontré pour la première fois celui dont j'allais prendre plus tard la succession.

Monsieur Bachmann a obtenu de nombreuses distinctions; citons seulement qu'il était Membre honoraire de la Fédération Internationale des Géomètres et de la Société Suisse de Photogrammétrie et Membre correspondant de la Bayerischen Akademie der Wissenschaften.

Après sa retraite en 1978, il a poursuivi certaines recherches à titre privé tout en se retirant peu à peu des milieux universitaires et professionnels. Ceux qui l'ont connu le gardent en haute estime et il restera encore très longtemps présent dans leur mémoire.

O. Kölbl

In ricordo di Bruno Bertazzi



Il 23 ottobre 1995, da poco superata la soglia dei 90 anni, ci ha lasciati un caro collega della vecchia generazione: Bruno Bertazzi. Per la sua lunga attività nel campo professionale e in quello politico-regionale era molto noto, soprattutto nella sua natia Leventina.

Terminati gli studi a Losanna e ottenuta la patente federale, lavorò per dieci anni all'ufficio cantonale del registro fondiario – divenuto poi l'ufficio delle bonifiche e del catasto – a fianco del dir. F. Forni e dei colleghi Schobinger, Keller e Solari, in qualità di geom. verificatore. Nel 1942, desideroso di volare con le proprie ali, aprì uno studio ad Airolo. Si occupò delle nuove MC e raggruppamenti terreni, in particolare di quello di Airolo – opera cospicua, resa più difficile dalla presenza delle varie frazioni – che seppe condurre felicemente in porto con un esiguo numero di ricorsi; eseguì poi la susseguente misurazione, coadiuvato, per le zone marginali, rilevate con la fotogrammetria, dal collega R. Pastorelli. Fece poi il RT e la MC di Prato

Leventina ed il RT di Dalpe. Era geom. revisore dell'alta Leventina. Il suo ufficio fu molto sollecitato durante i lavori idrielettrici e dell'autostrada.

Abbiamo detto della sua duplice attività nel campo professionale e in quello civile. Fu sindaco di Airolo dal 1948 al 1960 e segretario del patriziato; presidente delle aziende municipalizzate, membro del consiglio dell'ospedale distrettuale. Ricordiamo un episodio doloroso della sua attività di sindaco quando, nel febbraio del 1951, piombò sul paese la valanga che uccise dieci persone. Lui stesso ci raccontò che, dal Municipio, era in contatto telefonico con le famiglie minacciate. Col telefono ed i messi comunali venne loro ingiunto di evacuare le case perché ormai la valanga «era nell'aria». La maggior parte degli abitanti ubbidì ma dieci non ne vollero sapere. La valanga non cadrà, dicevano. Erano le undici di sera. Dopo mezz'ora erano morti sotto le macerie. Fatti tristi, fatti della vita. Bruno Bertazzi si occupò poi attivamente dei ripari, la cui costruzione cominciò nel 1943 e costò parecchi milioni. Uomo semplice, schivo, di azione e poche parole, Bruno Bertazzi era una schietta figura di «uomo alpino». Profondamente attaccato al suo Paese ed alle sue tradizioni, diede il meglio di sé alla professione ed al servizio della sua terra e lo fece con tanta dignità e prestigio; poiché aveva quelle doti essenziali che sono la qualità e la precisione, tipiche della professione che aveva scelto. I colleghi lo ricorderanno con tanta stima ed affetto.

R. Solari

SIA-FKV/SIA-GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Protokoll der Generalversammlung vom 15. September 1995 in Sitten

Anwesend: Herren J.-L. Sautier, Präsident, M. Forrer, R. Landolt, Kassier, P. Simonin (Protokoll), W. Stockmann, R. Zurwerra. Andere Mitglieder: 43.

1. Begrüssung und Ernennung der Stimmzähler

Der Präsident, J.-L. Sautier, eröffnet die Versammlung um 11.10 Uhr. Er begrüsst die Anwesenden, namentlich die Herren Prof. Pierre Regamey und Prof. Albert Jaquet, Herrn Walter Bregenzer, ehemaliger Direktor der V+D sowie Herrn Paul Gfeller, Präsident des SVVK. Er dankt diesem letzteren, die FKV-SIA zur Mitwirkung der Organisation dieser zwei Tage in Sitten eingeladen zu haben. 23 Personen haben sich entschuldigt. Der Präsident erinnert daran, dass der Jahresbericht, die Jahresrechnung 1994 und das Budget 1996 zusammen mit der Einladung an die Mitglieder versandt wurden. Die Herren J.-L. Pointet und G. Schmid werden als Stimmzähler ernannt.

2. Protokoll der GV vom 23. September 1994 in Langenthal (VPK 2/95)

Ohne Bemerkungen wird das Protokoll einstimmig, mit Dank an den Verfasser, genehmigt. Den Organisatoren (W. Wanner und H. Baldinger) der zwei Tage in Langenthal wird ebenfalls gedankt.

3. Jahresbericht des Präsidenten

Zum Jahresbericht des Präsidenten gibt es keine Bemerkungen. J.-L. Sautier korrigiert einen Übersetzungsfehler in der deutschen Fassung. B. Benes war nicht der Organisator der zwei Tage in Langenthal, sondern der Autor einer Zusammenfassung dieser Tage, die in der Revue VPK erschien.

4. Jahresrechnung 1994, Revisorenbericht und Budget 1996

R. Landolt präsentiert die Jahresrechnung 1994 und kommentiert diese. Das Total der Ausgaben beträgt Fr. 18 276.35, während das Total der Einnahmen Fr. 18 095.20 beträgt, was ein Mehr von Ausgaben von Fr. 181.15 ausmacht. Er präsentiert ebenfalls die Bilanz und bemerkt, dass nur Fr. 1000.— für «Grundsatzfragen» überwiesen wurden, obwohl Fr. 3000.— budgetiert waren. Der Fonds der Zeitschrift VPK wird ebenfalls kommentiert.

R. Kuentzel fragt an, ob zurzeit eine Arbeitsgruppe aktiv ist. Der Präsident wird darüber später orientieren (siehe Punkt 9, Diverses und Diskussionen).

M. Benes liest den Revisorenbericht, den er mit Frau Madeleine Grob erstellt hat, vor und beantragt die Genehmigung der Jahresrechnung 1994. Die Versammlung genehmigt die Jahresrechnung einstimmig und es wird dem Vorstand sowie dem Kassier Décharge erteilt.

J.-L. Sautier informiert die Versammlung, dass mehrere Mitglieder das Abonnement der Zeitschrift nicht bezahlen, was ungefähr einen Verlust von Fr. 1000.— ausmacht. Der Vorstand macht einen letzten Versuch, dieses Geld einzuverlangen. Sollte dies erfolglos sein, müssten sich die Betroffenen als von der Fachgruppe zurückgetreten betrachten. R. Landolt präsentiert danach den Budgetvorschlag 1996 mit Fr. 18 500.— bei den Ausgaben und Fr. 19 000.— bei den Einnahmen. Die Versammlung genehmigt das Budget 1996 einstimmig.

5. Jahresbeiträge der Kollektivmitglieder

Die Kollektivmitglieder, ungefähr 20, zahlen einen Beitrag von Fr. 50.—. Sie erhalten die Zeitschrift VPK ohne Verpflichtung, diese zu bezahlen. Da der Preis der Zeitschrift von Fr. 30.— auf Fr. 80.— angestiegen ist, bedeuten die Kollektivmitglieder eine Belastung der Fachgruppe. Diese Regelung war jedoch ursprünglich als «Sponsoring» vorgesehen. Der Vorstand schlägt einen Kollektivmitglieder-Beitrag von Fr. 100.— vor, plus Fr. 80.— für diejenigen, die die Zeitschrift wünschen. Dieser Vorschlag wird von der Versammlung mit einer Gegenstimme genehmigt. H. Baldinger bedenkt, man hätte die Interessierten zuerst informieren müssen. Ein Kündigungs-Risiko wird daraus resultieren.

6. Wahlen

Da dieses Jahr keine Rücktritte angemeldet wurden, wird der Versammlung vorgeschlagen, die Amtszeit des Vorstandes in seiner aktuellen Besetzung für weitere zwei Jahre zu verlängern. Diesem Vorschlag wird unter Beifall zugestimmt. In Übereinstimmung mit den Statuten schlägt der Präsident vor, das Mandat von B. Benes als Revisor für weitere zwei Jahre zu verlängern. Die Versammlung stimmt unter Beifall zu.

7. Programm und Generalversammlung 1996

1996 ist eine Studienreise vom 26.–28. September vorgesehen, organisiert durch F. Bollinger. Eine Tagung wird ebenfalls zusammen mit der CH-AGRID (Schweizerische Nationalvereinigung für Technik in der Landwirtschaft, Bewässerung und Entwässerung), präsiert von Prof. A. Musy, organisiert. Die Generalversammlung 1996 ist für den 25. September 1996 um 17.00 Uhr in Schaffhausen vorgesehen.

8. Studienreise 1996

F. Bollinger stellt das definitive Programm der Studienreise 1996 vor, die in die Region des Hegau führen wird. Es beinhaltet einen wichtigen beruflichen Teil («Dorferneuerungen» Landschaftserneuerungen durch Biotopvernetzung, Wasserversorgung, Gemeinschaftsställe), aber auch einen kulturellen, touristischen und gastronomischen Teil. Die vorgeschlagenen Kosten betragen Fr. 500.—. Es besteht die Möglichkeit, nur am ersten Tag teilzunehmen. Provisorische Anmeldung bis Ende Dezember 1995. Definitive Anmeldung im Frühjahr 1996. Die Kollegen des SVVK sind herzlich zur Teilnahme an dieser Studienreise eingeladen.

J.-L. Sautier betont, dass diese Reise sich in die Reihe der Veranstaltungen unter dem Thema «Gemeindeingenieurwesen» eingliedert, die bereits in Murten und Langenthal besprochen wurden. Der Vorstand hofft, dass eine genügende Anzahl von Teilnehmern die Durchführung dieser sehr gut von F. Bollinger vorbereiteten Reise ermöglichen wird.

9. Verschiedenes und Diskussion

Betreffend der Revision der Norm SIA 172 «Güterwegbau» wurde eine Umfrage durchgeführt. Infolge des positiven Resultates wird eine Arbeitsgruppe unter der Leitung von R. Hirt, Professor an der ETHZ ihre Arbeit aufnehmen. Mitglieder dieser Arbeitsgruppe werden Forst- und Kulturingenieure sein. R. Hirt wird das Pflichtenheft erstellen und einen Finanzierungsvorschlag unterbreiten. Die Empfehlungen 1983, Natur- und Heimatschutz bei Meliorationen wurde durch die FKV-SIA, BUWAL und BLW erstellt. Verschiedene Beweggründe fordern ihre Revision (UVPV, Art. 31a und 31b, LWG, Landschaftskonzept Schweiz, usw.) Eine Arbeitsgruppe, bestehend aus den Herren A. Stalder (BUWAL), J. Amsler (EMA) und H.-U. Pfenniger (Privatbüro) wird ein Pflichtenheft, ein Ausführungs- und Finanzierungsprogramm erstellen. BLW und BUWAL könnten 90 %

der Kosten übernehmen. Unsere Gruppe wird finanziell teilnehmen.

Am Schluss der Versammlung überbringt P. Gfeller die Grüsse des SVVK. Er freut sich über die glückliche Zusammenarbeit und die Komplementarität der zwei Vereine. Die Versammlung endet um 12.05 Uhr.

Pierre Simonin

Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 1995 à Sierre

Présents: MM. J.-L. Sautier, Président, W. Stockmann, R. Zurverra, M. Forrer, R. Landolt, P. Simonin, comité. Autres membres: 43.

1. Salutations et désignation des scrutateurs

M. J.-L. Sautier, président, ouvre l'assemblée à 11 h 10. Il souhaite la bienvenue aux participants et relève la présence de Messieurs les Professeurs Pierre Regamey et Albert Jaquet, de M. Walter Bregenzer, ancien directeur de la Direction des mensurations cadastrales, et de M. Paul Gfeller, Président de la SSMAF. Il remercie ce dernier d'avoir bien voulu inviter le GRG-SIA à collaborer à l'organisation commune de ces deux journées à Sierre.

Vingt-trois personnes se sont fait excuser. Le président rappelle que le rapport annuel, les comptes 1994 et le budget 1996 ont été envoyés aux membres en même temps que la convocation.

MM. J.-L. Pointet et G. Schmid sont désignés scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 1994 à Langenthal (MPG 2/95)

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté sans remarque avec remerciements à son auteur. Les organisateurs (W. Wanner et H. Baldinger) des deux journées à Langenthal sont également remerciés.

3. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du président ne fait pas l'objet d'interventions. M. J.-L. Sautier relève une erreur de traduction dans la version allemande. M. B. Benes n'était pas l'organisateur des deux journées à Langenthal, mais l'auteur d'un compte-rendu qui a paru dans la revue MPG.

4. Comptes 1994, rapport des vérificateurs et budget 1996

M. R. Landolt, caissier, présente les comptes 1994 en commentant les différents postes. Le total des dépenses est de Fr. 18 276.35 alors que le total des recettes est de Fr. 18 095.20, ce qui donne un excédent de dépenses de Fr. 181.15. Il présente également les postes du bilan en relevant que Fr. 1000.— seulement ont été versés aux «Thèmes de recherche» alors que Fr. 3000.— avaient été budgétisés. Le fonds de la revue MPG est également commenté.

M. R. Kuentzel demande si un groupe de travail est actuellement actif? Le président donnera des informations plus tard (cf. point 9. Divers et discussions).

M. Beat Benes lit ensuite le rapport des vérificateurs qu'il a établi avec Mme Madeleine Grob concluant à l'acceptation des comptes 1994. L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes et donne ainsi décharge au caissier et au comité.

M. J.-L. Sautier informe l'assemblée que plusieurs membres ne paient pas l'abonnement à la revue, ce qui a provoqué une perte d'environ Fr. 1000.-; le comité fera une dernière tentative pour récupérer cet argent, faute de quoi les intéressés devront être considérés comme démissionnaires, conformément aux statuts.

M. R. Landolt présente ensuite la proposition de budget 1996 avec Fr. 18 500.- aux dépenses et Fr. 19 000.- aux recettes. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

5. Cotisation des membres collectifs

Les membres collectifs, une vingtaine, paient une cotisation de Fr. 50.-. Ils reçoivent la revue sans obligation de la payer. Le prix du journal ayant passé de Fr. 30.- à Fr. 80.-, les membres collectifs représentent une charge au groupe, alors que ce statut avait été plutôt conçu pour du «sponsoring». Le comité propose donc de faire passer la cotisation à Fr. 100.- plus Fr. 80.- pour ceux qui désirent la revue.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité moins un. M. H. Baldinger pense qu'il aurait fallu d'abord consulter les intéressés, car le risque de démissions est réel.

6. Elections

N'ayant pas enregistré de démission pour cette année, il est proposé à l'assemblée de reconduire le comité dans sa composition actuelle pour deux ans. Ce qui est fait par applaudissements.

En conformité avec les statuts, le président propose de prolonger le mandat de M. Beat Benes de vérificateur des comptes pour une nouvelle période de deux ans, ce qui est ratifié par applaudissements de l'assemblée.

7. Programme et assemblée générale 1996

En 1996, un voyage d'étude est prévu du 26 au 28 septembre, préparé par M. F. Bollinger. Une journée d'étude sera aussi mise sur pied avec la CH-AGRID (Association nationale suisse du Génie rural, de l'Irrigation et du Drainage), présidée par M. le Professeur A. Musy. L'assemblée générale 1996 est prévue à Schaffhouse le 25 septembre 1996 à 17 h 00.

8. Voyage d'étude 1996

M. F. Bollinger présente le programme définitif du voyage d'étude 1996 dans la région du Hegnau, avec une partie professionnelle importante («Dorferneuerungen», revitalisa-

tion du paysage par les réseaux de biotopes, alimentation en eau, étables communautaires) mais aussi une partie culturelle, touristique et gastronomique. Le coût proposé sera de Fr. 500.-. Possibilité de ne participer qu'à la première journée. Préinscription jusqu'à fin décembre 1995. Inscription définitive au printemps 1996. Les collègues de la SSMAF sont cordialement invités à participer à ce voyage.

M. J.-L. Sautier précise que ce voyage s'inscrit dans la ligne du thème «Gemeindeingenieurwesen» abordé à Morat et à Langenthal. Le comité espère qu'un nombre suffisant d'inscriptions permette le déroulement de ce voyage très bien préparé par F. Bollinger.

9. Divers et discussions

Une enquête a été faite au sujet de la nécessité de réviser la norme SIA 172 concernant les chemins. Le résultat étant positif, un groupe de travail conduit par M. R. Hirt, Professeur à l'EPFZ, se met en place. Il réunira des ingénieurs forestiers et ruraux. Il définira le cahier des charges et présentera une proposition de financement.

Le Guide 83 sur la protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières avait été conçu par le SIA-GRG, l'OFEFP et l'OFAG. Différents éléments militent pour sa révision (OEIE, art. 31a et 31b, Lagr, Conception paysage suisse, etc.). Un groupe de travail composé de MM. A. Stalder (OFEFP),

TPS-System 1000 – Vermessung komplett





Sie wollen ein Theodolit-Messsystem, das bezüglich Genauigkeit, Zuverlässigkeit und Bedienungs-freundlichkeit Ihren hohen Anforderungen entspricht? – **Selbstverständlich** – Es soll motorisch positionieren können? – **Gut** – ausbaufähig muss es sein? – **Klar** – Und Sie wollen in Zukunft GPS-Daten direkt auf Ihrem Theodoliten verwenden? – **Aber sicher!**

TPS-System 1000 – die komplette Vermessungslösung für Ihre Aufgaben von heute und morgen. Fragen Sie uns.

Leica AG Verkaufsgesellschaft
 CH-8152 Glattbrugg, Kanalstrasse 21
 Tel. 01/809 33 11, Fax 01/810 79 37
 CH-1020 Renens, Rue de Lausanne 60
 Tél. 021/635 35 53, Fax 021/634 91 55

Leica

J. Amsler (SFAF) et H.-U. Pfenninger (bureau privé) définira un cahier des charges, un programme de réalisation et le financement. L'OFAG et l'OFEFP pourraient prendre le 90 % des frais à leur charge. Notre groupe participera financièrement. En fin d'assemblée, M. P. Gfeller apporte les salutations de la SSMAF. Il se réjouit de l'heureuse collaboration et de la complémentarité des deux associations.

L'assemblée est levée à 12 h 05.

Pierre Simonin



Nouveau comité au Groupement professionnel des ingénieurs ETS en mensuration et génie rural

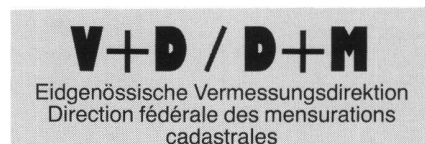
Lors de son assemblée générale de ce printemps qui s'est tenue dans le caveau du Château de Nyon, les 15 membres présents ont élu leur nouveau président et deux nouveaux membres au sein du comité. Trois invités participaient également à cette séance: Madame M. Balmer de l'ASPM, MM. R. Jaquier de la SSMAF et P.H. Cattin, délégué de la section MGR de l'EINEV à Yverdon-les-Bains. Suite à la démission de MM. Alain Bovy, président, Rodolphe Fahrni, secrétaire, Eric Comte, caissier et Raymond Rossel, membre, que nous remercions ici vivement pour leur dévouement, ce sont MM. Christian Müller, nouveau président, René Cloux, secrétaire et Didier Jotterand, caissier qui les remplaceront. Ainsi, le nouveau comité se compose, en plus des trois précités, également de MM. Reynald Stuby, vice-président, Philippe Cochard, Thierry Schmidlin et Gilles Blatt. Les deux derniers ayant été désignés en comité.

Les objectifs du président sont essentiellement la création d'un cours postdiplôme de préparation aux examens du brevet fédéral d'ingénieur géomètre et la participation aux diverses commissions de travail au sein des associations professionnelles et administratives des états cantonaux et de la Confédération.

Une autre préoccupation est le recrutement de membres diplômés, qui pratiquent encore ou non leur profession. A l'heure des changements importants survenus à la tête des administrations fédérales ou cantonales; de l'évolution de l'informatique et des systèmes de mesures (GPS); des débuts de l'école HES romande et du bac technique; et enfin, à l'heure de la morosité du marché immobilier qui n'en finit plus et des restrictions budgétaires dans les corporations de droit public,

nous avons un urgent besoin de nous unir pour collaborer, développer des idées, former et informer les ingénieurs ETS-MGR. Ces collègues devraient participer à nos activités qui sont toujours enrichissantes du point de vue des contacts et des échanges possibles entre membres.

Un événement à noter: la nouvelle adresse du groupement: GP-MGR, Secrétariat romand de l'UTS, Bd de Grancy 37, 1006 Lausanne (tél.: 021 / 617 79 79).



Konsequenzen der neuen Landesvermessung 95 (LV95) für die amtliche Vermessung (AV93)

Mitte November 1995 ist der Bericht der Arbeitsgruppe AV/LV95 zum erwähnten Thema in die Vernehmlassung geschickt worden. Im Begleitschreiben der Eidg. Vermessungsdirektion wurde auf Orientierungsveranstaltungen hingewiesen. Diese sollen allen Interessierten Gelegenheit bieten, im kleineren Kreis Fragen zu stellen und die Probleme und Lösungsvorschläge zu diskutieren.

Hier nun detaillierte Angaben:

16. Januar 1996
Zürich, ETHZ Hönggerberg, Auditorium E8, 09.30–12.00 Uhr

19. Januar 1996
Bern, Eidg. Vermessungsdirektion, Einsteinstrasse 2, Konferenzzimmer 405, 14.00–16.30 Uhr

31. Januar 1996
Lausanne, EPFL Ecublens, bâtiment «la coupole», salle CO22, 14.00–16.30 Uhr

Programm:
Vorstellung des Berichtes (ca. 90 Min.)
– Ausgangslage, Problematik
– Vor- und Nachteile einer Umstellung sowie Nutzen/Kosten-Betrachtung
– Lösungsvorschlag der Arbeitsgruppe mit Schwergewicht auf der Technik
Diskussion (ca. 60 Min.)

Damit wir eine Übersicht über die Anzahl der Teilnehmer haben, bitten wir um eine Anmeldung an die Eidg. Vermessungsdirektion. Frist: bis 10 Tage vor der jeweiligen Veranstaltung.

Anmeldung für Veranstaltung in (Zutreffendes bitte ankreuzen):

☐ Bern ☐ Lausanne ☐ Zürich

Name, Büro:

Anzahl Teilnehmer:

Tel.:

Fax:

Incidences de la nouvelle mensuration nationale 95 (MN95) sur la mensuration officielle (MO93)

Le rapport du groupe de travail MO/MN95 sur le thème en référence a été envoyé en consultation à la mi-novembre 1995. La lettre d'accompagnement de la Direction fédérale des mensurations cadastrales a signalé des séances d'information sur ce thème. Ces dernières doivent offrir la possibilité à toutes les personnes intéressées de poser les questions qui les préoccupent «en petit comité» et de discuter des problèmes et des propositions de solution envisagées.

Voici les informations détaillées concernant ces séances d'information:

16 janvier 1996

Zürich, ETHZ Hönggerberg, bâtiment HIL, auditorium E8, 09h30 à 12h00

19 janvier 1996

Berne, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Einsteinstrasse 2, salle de conférence 405, 14h00 à 16h30

31 janvier 1996

Lausanne EPFL Ecublens, bâtiment «la coupole», salle CO22, 14h00 à 16h30

Programme:

Présentation du rapport (env. 90 minutes)

- Situation initiale, problématique
 - Avantages et inconvénients d'un changement et aspects coûts / utilité
 - Proposition de solution du groupe de travail mettant l'accent sur la technique
- Discussion (env. 60 minutes)

Afin que nous puissions nous faire une idée du nombre de participants, nous vous prions de vous inscrire auprès de la Direction fédérale des mensurations cadastrales. Délai au plus tard 10 jours avant la date de la séance d'information choisie.

Inscription à la séance d'information qui se tiendra à (cocher ce qui convient):

☐ Berne ☐ Lausanne ☐ Zürich

Nom, bureau:

Nombre de participants:

Tél:

Fax:

